Vendredi 31 Août 2018

VISITE DE LA CLINIQUE *Île Nou-Magnin*

CLINIQUE
Île Nou Magnin

Après un chantier de 44 mois et un investissement de 13,2 milliards de francs, la clinique Île Nou-Magnin, regroupant les anciennes cliniques Magnin, Baie des Citrons et Anse Vata, accueillera ses premiers patients le 25 Septembre 2018, à Nouville.
Ce nouvel établissement de santé, moderne, bien équipé et aux dernières normes, permettra d'améliorer l'offre de soins des Calédoniens.

CLINIQUE
Île Nou Magnin

SOMMAIRE

Quels sont les objectifs du regroupement ? 03

Qui porte le projet de regroupement ? 04

Quel est le projet médical ? 05

Quel est le projet architectural ? 06

Quelles seront les équipes soignantes ? 08

Quel est le coût du projet et comment sera t-il financé ? 09

Les + de la nouvelle clinique 09

Les dates et les chiffres clés 10

Le planning du déménagement 12

Alors que son ouverture est prévue dans trois semaines, la clinique Île Nou-Magnin propose de faire un point sur le fonctionnement de la clinique, le déménagement.... Cet établissement, issu du regroupement de la clinique Magnin (actionnariat SC Magnin-Péguillhan) et des cliniques de la Baie des Citrons et de l'Anse Vata (médecins majoritaires et 34% clinique Magnin), s'inscrit pleinement dans les préconisations des autorités sanitaires de la Nouvelle-Calédonie.

QUELS SONT LES OBJECTIFS DU REGROUPEMENT ?

La clinique Île Nou-Magnin apportera une réponse adaptée, responsable, professionnelle et durable aux enjeux de santé publique locaux d'une population qui connaît une très forte croissance, notamment dans le Sud.

Ce projet, qui s'intègre pleinement dans les orientations de planification sanitaire définies par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, est approuvé par les autorités sanitaires qui ont soutenu sa création.

Le regroupement sur un seul site des activités des trois cliniques privées du pays, va ainsi permettre de mutualiser et d'optimiser les moyens et les plateaux techniques répartis actuellement sur 3 sites. En dépit d'investissements réalisés régulièrement ces dernières années, l'immobilier existant ne peut plus faire face, dans des conditions satisfaisantes, aux besoins de la population accueillie et soignée dans ces établissements. Les conditions d'organisation des locaux ne permettent plus de répondre à une conception moderne et adaptée du travail des personnels soignants ; l'hébergement des patients demande une amélioration importante et les conditions hôtelières ne répondent plus aux exigences actuelles.

La clinique Île Nou-Magnin offre donc :

- Une offre de santé polyvalente proche du centre-ville de Nouméa qui permettra de promouvoir la pluridisciplinarité et la spécialisation de la prise en charge.
- Une infrastructure neuve à la pointe des dernières innovations technologiques et organisationnelles.
- Une efficacité accrue des équipes en permettant à chacune des disciplines pratiquées de bénéficier de l'ensemble des compétences et des moyens rassemblés pour une plus grande sécurité et qualité dans la prise en charge des patients.
- Des activités de soins pour garantir la pérennité, la complémentarité et anticiper les perspectives de développement.

QUI PORTE LE PROJET DE REGROUPEMENT ?

Deux sociétés distinctes ont été créées pour porter le projet de la clinique Île Nou-Magnin. L'une s'occupe du programme immobilier, l'autre de l'exploitation.

→ LA CONSTRUCTION

La construction de la future clinique est portée par la SAS Projet Hospitalier Privé (PHP).

Son capital est réparti en trois tiers :
- La Caisse des dépôts et consignations (institution financière publique)
- Des familles calédoniennes (Jeandot, Magnin, Dang)
- Les cliniques

C'est cette société qui pilote l'ensemble des opérations immobilières :
- C'est avec elle que le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a signé le bail emphytéotique de 52 ans pour la mise à disposition du terrain de 3,89 ha de Nouville
- C'est à elle qu'a été délivré le permis de construire par la mairie de Nouméa
- C'est elle qui a confié la maîtrise d'ouvrage de la construction à Icade, une société immobilière filiale de la Caisse des dépôts et consignations (www.icade.fr), dans le cadre d'un contrat de promotion immobilière
- C'est elle qui a recherché les financements auprès des banques
- C'est elle qui loue les locaux de la clinique à la société exploitante

→ L'EXPLOITATION

L'exploitation de l'établissement est assurée par la SAS Île Nou-Magnin, dont le capital est détenu par les familles Magnin et Péguilhan, les Cliniques Baie des Citrons/Anse Vata et la famille Dang.

C'est cette société qui assure la gestion de la clinique :
- Location des locaux à la SAS PHP
- Exploitation des autorisations sanitaires
- Direction de l'établissement

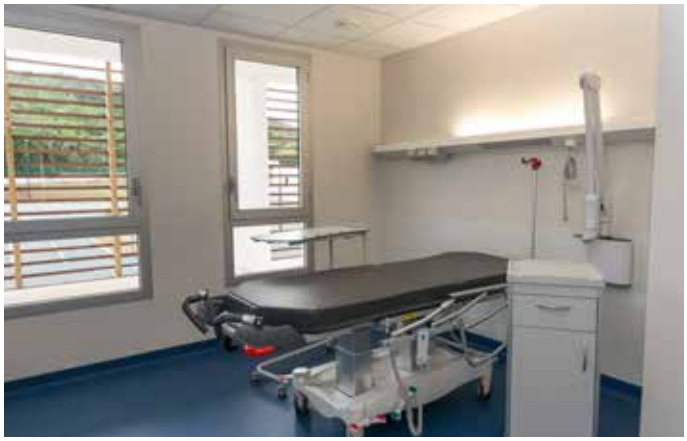

QUEL EST LE PROJET MEDICAL ?

D'une superficie totale de 30 000 m2 environ, la clinique Île Nou-Magnin a une capacité de 219 lits et places de médecine, chirurgie et maternité, de 50 lits et places pour les soins de suite et de réadaptation et développera un projet médical centré sur la pluri-activités.

→ UN POSITIONNEMENT PLURI-ACTIVITÉS

La clinique Île Nou-Magnin propose une filière polyvalente et complète, depuis les urgences jusqu'aux soins de suite :

- Un pôle médical : pneumologie, gastroentérologie et oncologie
- Un pôle chirurgical avec un fort développement de l'ambulatoire et une exclusivité de fait (non disponible dans le public), l'urologie.
- Une maternité d'une capacité de 1 950 accouchements (soit presque la moitié des naissances du pays sur une année) et dotée d'une unité « kangourou » pour les bébés de faible poids qui sera développée ultérieurement.
- Un laboratoire d'analyses médicales, géré par une société privée, CALEDOBIO.
- Un service d'urgences (7 salles de soins) ouvert 16 heures sur 24 (7h-23h)
- Des soins de suite et de réadaptation (rééducation fonctionnelle avec balnéothérapie et kinésithérapie et réhabilitation respiratoire) équipé de 20 lits et 10 places au 1er Janvier 2019, puis 20 lits et 10 places au 1er Avril 2020.
- Un service d'hémodialyse (géré par une société privée U2NC)
- Un service imagerie, avec scanner, IRM.. (géré en coopération avec des médecins radiologues).
- Un service de médecine nucléaire (scintigraphie et TEP scan), sous réserve des autorisations nécessaires.

Ce projet médical a été élaboré en fonction des cartes et schémas d'organisation sanitaire de la Nouvelle-Calédonie et a donc été pensé pour être parfaitement complémentaire avec l'offre publique de soin. La clinique de l'Île Nou-Magnin et le Médipôle de Koutio sont donc deux établissements qui travaillent en partenariat :

- Certaines offres de soins ont été réparties entre le public et le privé : scintigraphie et urologie dans le privé, réanimation et néonatalogie dans le public.
- Des complémentarités ont été mises en place pour les urgences et les soins de suites et de réadaptation, et la radiothérapie.
- La clinique participera à la coordination des filières de soins, notamment la cancérologie.

→ UNE CAPACITÉ DE 269 LITS

La clinique Île Nou-Magnin a une capacité de 269 lits et places répartis de la manière suivante :

- Médecine, chirurgie et obstétrique : 151 lits
- Chirurgie et médecine ambulatoire : 50 lits
- Surveillance continue : 12 postes
- Unité d'hospitalisation de courte durée (6 lits), (service non autorisé à l'ouverture ; prévision 2021)
- Soins de suite et de réadaptation : 50 lits et places, dont 25 seront ouverts dés Janvier 2019.

Par ailleurs, elle est équipée de 12 salles d'opération et de 7 salles de naissance pour la maternité.

1 - Entrée/Accueil
2 - Urgences
3 - Parking (~30 places)
4 - Imagerie médicale
5 - Médecine nucléaire
6 - Hospitalisation/médecine
7 - Soins de suite/réadaptation
8 - Laboratoire
9 - Plateau technique des soins de suite
10 - Ambulatoire

QUEL EST LE PROJET ARCHITECTURAL ?

Les établissements de santé doivent aujourd'hui répondre à des normes de sécurité et d'hygiène draconiennes. C'est pour cette raison que le projet architectural de la clinique Île Nou-Magnin a été confié à un cabinet spécialisé, Artelia, concepteur reconnu de bâtiments de santé. Il a conçu notamment l'hôpital privé de Dijon, la nouvelle clinique du Parisis (95), la polyclinique de Reims ou encore l'hôpital français de Hanoï. Ce cabinet a travaillé en collaboration avec un architecte local, Philippe Flagel, pour permettre une parfaite adaptation de l'établissement à son environnement local.

→ DES SURFACES CONFORTABLES

Installée sur un terrain de près de 4 hectares à Nouville, la future clinique Île Nou-Magnin disposera d'un bâtiment compact de 5 étages et d'une superficie totale d'environ 30 000 m2.

Les 5 étages seront répartis de la manière suivante
- R-1 (rez-de-jardin) : Plateaux techniques des soins de suite et de réadaptation, dialyse, services généraux, self du personnel, pharmacie, cuisine
- R-0 (rez-de-chaussée): Admission, administration, stérilisation et urgences, laboratoires, consultations et imagerie
- R+1 : Services ambulatoires, blocs opératoires et maternité, médecine nucléaire
- R+2 : Hébergement soins de suite et de réadaptation et chirurgie
- R + 3 : Hébergement médecine

Les 24 748 m2 de surface utile seront quant à eux répartis de la manière suivante
- Activités de Médecine, chirurgie et obstétrique : 18 865 m2
- Consultations : 1 508 m2
- Laboratoires : 321 m2
- Imagerie : 939 m2
- Dialyse : 771 m2
- Scintigraphie: 480 m2
- Soins de suite et de réadaptation : 1 864 m2

11 - Bloc opératoire
12 - Bloc obstétrical
13 - Cuisine
14 - Administration
15 - Restaurant du personnel
16 - Deck public
17 - Dialyse
18 - Hospitalisation/médecine
19 - Maternité

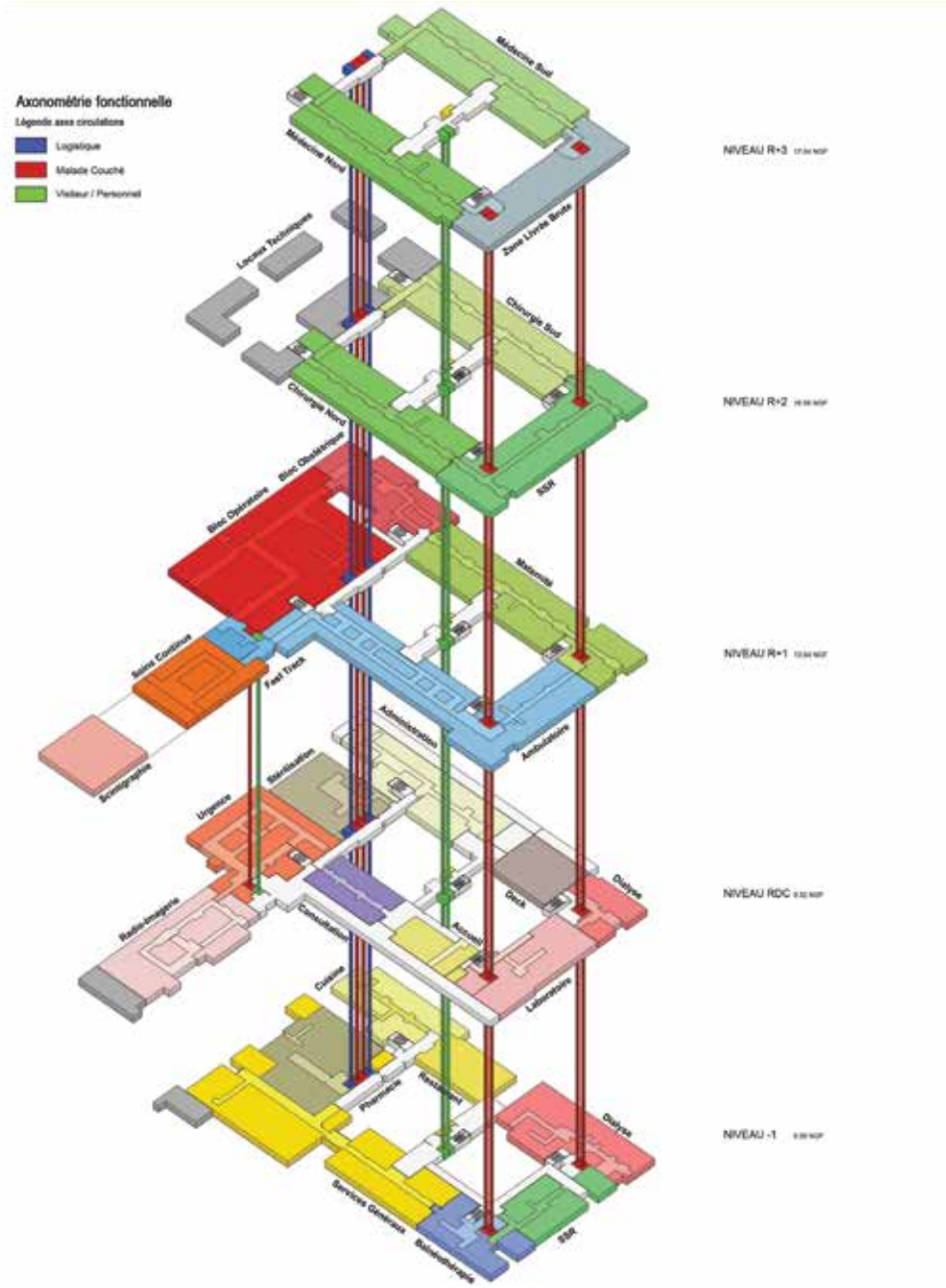

QUELLES SERONT LES EQUIPES SOIGNANTES ?

Les soins seront assurés par les mêmes équipes qu'aujourd'hui puisque les effectifs des trois cliniques seront transférés dans le futur établissement. La nouvelle clinique assurera donc des prestations de qualité grâce au professionnalisme reconnu de ses équipes mais dans des locaux modernes et bien équipés, permettant ainsi d'améliorer la prise en charge du malade et les conditions de travail du personnel.

→ LA RÉPARTITION DES EFFECTIFS

Effectifs :

- 375 personnes (hors sous-traitants et partenaires médicaux sur site) pour assurer toutes les prestations clinique
- Une centaine de médecins libéraux

RESSOURCES HUMAINES

En plus des financements importants, la plus grande partie des ressources alimentant le projet provient du travail et des efforts des équipes soignantes, médicales et paramédicales.

LES + DE LA NOUVELLE CLINIQUE

- Des locaux neufs, compacts et fonctionnels aux dernières normes
- Une prise en charge globale du patient avec toutes les spécialités réunies sur un même site
- Un service d'urgence ouvert 16h/24h
- L'ouverture d'un centre de soins de suite et de réadaptation
- La création d'un service de médecine nucléaire pour une meilleure prise en charge des patients calédoniens dans le diagnostic et le suivi du cancer (sous réserve des autorisations nécessaires)
- Un pôle IRM/Imagerie performant
- Des équipes soignantes au professionnalisme reconnu
- La construction d'un nouvel établissement de santé, avec un objectif impératif d'efficience

LES DATES ET CHIFFRES CLÉS

→ LES DATES IMPORTANTES

À partir de 2002 : La clinique Magnin commence à prendre des participations dans le capital des cliniques de la Baie des Citrons et de l'Anse Vata.

2004 : Les cliniques commencent des discussions sur un éventuel rapprochement.

14 août 2008 : Création de la SAS Projet Hospitalier Privé, en charge de la construction de la nouvelle clinique.

8 avril 2009 : Le gouvernement signe une promesse de bail à la société PHP pour la location d'un terrain de 6 hectares à Nouville.

20 septembre 2011 : Le regroupement des trois cliniques en un seul établissement est officialisé au gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

31 août 2012 : Création de la société d'exploitation de la clinique, la SAS Île Nou-Magnin.

29 novembre 2013 : Pose de la première pierre de la clinique Île Nou-Magnin

1er avril 2014 : Le permis de construire est accordé par la mairie de Nouméa.

29 octobre 2014 : Début du chantier d'une durée de 44 mois.

6 novembre 2014 : Blocage du chantier par des habitants hostiles au projet.

13 février 2015 : Signature définitive d'un bail emphytéotique de 52 ans portant sur un terrain de 3,89 ha appartenant à la Nouvelle-Calédonie.

18 mars 2015 : Signature d'un protocole d'accord avec le gouvernement, le haut-commissaire, les autorités coutumières, PHP et Icade après cinq mois de blocage.

26 mars 2015 : Reprise du chantier.

30 juin 2018 : Livraison du chantier.

10 septembre 2018 : Début du déménagement des services support des 3 cliniques vers Nouville.

25 septembre 2018 : 1er patient sur Nouville.

→ **LES CHIFFRES CLÉS**

3 cliniques regroupées

13,2 milliards CFP pour la construction

44 mois de chantier

200 emplois créés dans le secteur du BTP pendant le chantier

219 lits et places pour le court séjour

Plus de 24 000m² de surfaces utiles

375 employés

1 centre de soins de suite et de réadaptation de **50 lits et places**

1 centre de dialyse

12 blocs opératoires

1 service d'urgences 16 heures sur 24

1 scanner, **1 IRM**

1 gamma caméra, **1 pet scan** (sous réserve des autorisations nécessaires)

1 maternité avec **7 salles** d'accouchement

1 laboratoire d'analyses médicales

1 cafétéria pour le public

1 self pour le personnel

1 cuisine pour élaborer les repas des patients et du personnel

LE PLANNING DU DÉMÉNAGEMENT

À partir du 25 septembre,
Bienvenue à la Clinique Ile Nou Magnin

→ SEPTEMBRE

10 :
Début du déménagement des services administratifs (administration, facturation, comptabilité...)

18 :
Arrêt total de l'activité du bloc opératoire du site Magnin.

23 :
Arrêt de l'accueil des patients à la maternité du site Magnin. Vous serez accueillie à la maternité de l'Anse-Vata.

25 :
- 1er patient sur Nouville.
- 7H : Ouverture de la maternité sur Nouville.
- Ouverture de la radiologie sur Nouville.

26 :
- 7H : Arrêt de l'accueil des patientes à la maternité de l'Anse-Vata.
- 23H : Fermeture des urgences Magnin et de la radiologie.

27 :
- 7H : Ouverture des urgences sur le site de Nouville.

À partir du soir
- Arrêt de l'activité du bloc opératoire du site Baie des citrons.

28 :
À partir du soir
Arrêt total de l'activité du bloc opératoire du site de l'Anse-Vata.

→ OCTOBRE

05 :
Fin du déménagement des services.

→ UNE JOURNÉE PORTES OUVERTES LE 8 SEPTEMBRE

Une journée portes ouvertes pour permettre au grand public sera organisée le samedi 8 septembre de 8 heures à 16 h 30.

Un circuit guidé sera proposé aux visiteurs qui se seront au préalable inscrits à l'adresse suivante : http://clinique.nc/journee-portes-ouvertes-public/

Les infos pratiques

- L'accueil se fera sur le parking de l'Entrée principale
- Durée de la visite : environ 1h
- Arriver 15 min avant votre heure prévue de visite
- Groupes de 20 personnes environ
- Prévoir des chaussures fermées

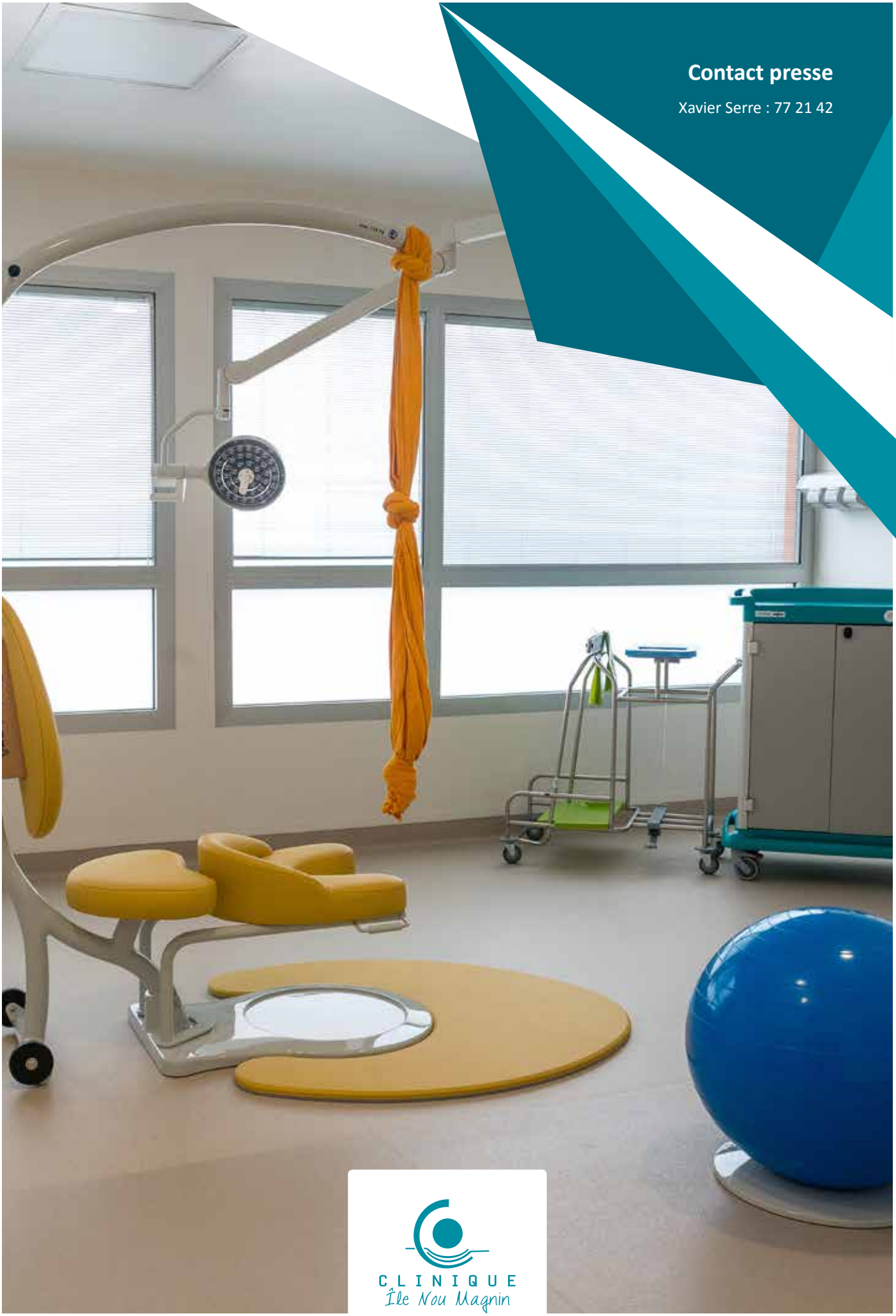

Contact presse

Xavier Serre : 77 21 42

CLINIQUE
Île Nou Magnin